



## ATELIER RÉGIONAL DE FORMATION ET DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES DE GESTION ENTRE LES ACTEURS DES BASSINS DU LAC TCHAD ET DU FLEUVE MANO

*ABIDJAN, 5, 6, 7 OCTOBRE 2015*

### COMMUNIQUE FINAL

Du 5 au 7 octobre 2015, à l'hôtel Nouvelle Pergola à Abidjan en République de Côte d'Ivoire, s'est tenu l'atelier régional de formation et de partage d'expériences de gestion entre les acteurs du Bassin du Lac Tchad (BLT) et de l'Union du Fleuve Mano (UFM).

Organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), dans le cadre du projet BRIDGE (Building River Dialogue and Governance) Africa, cet atelier a regroupé une quarantaine d'acteurs de différentes catégories et de différents niveaux de responsabilités dans chacun des espaces du BLT et de l'UFM.

L'atelier avait pour objectifs de former les acteurs des bassins du Lac Tchad et du Fleuve Mano sur la gouvernance de l'eau, la négociation, le partage des bénéfices et de développer des échanges sur les expériences de gestion de l'eau dans chaque espace.

#### **Les travaux se sont déroulés en différentes articulations dont :**

- ✓ Cérémonie d'ouverture de l'atelier ;
- ✓ Présentations en plénières ;
- ✓ Échanges ;
- ✓ Exercices pratiques en groupe et restitution ;
- ✓ Lecture du Communiqué final.

**La cérémonie d'ouverture** a été présidée par le Colonel SORO Doplé, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre des Eaux et Forêts et ponctuée par trois allocutions :

- Le mot de bienvenue du Directeur de la Gestion et de la Protection des Ressources en Eau de la Côte d'Ivoire en la personne du Pr KOUAME Fernand ;
- Le discours du Coordonnateur du Programme Eaux et Zones Humides représentant du Directeur Régional de l'UICN PACO en la personne du Pr AWAISS Aboubakar ;
- Et enfin le discours d'ouverture du Directeur de Cabinet en la personne du Colonel SORO Doplé, représentant le Ministre des Eaux et Forêts.

**Les travaux ont été conduits par un bureau dont :**

- Un Président : Pr KOUAME Fernand Directeur de la Gestion et de la Protection des Ressources en eau de la Côte d'Ivoire ;
- Deux Vice-Présidents : WYLIE W. Jefferson de l'UFM et Hon MARDO DJABIR Issa du Tchad.

**Le rapportage général** de l'atelier était assuré par une équipe constituée de: Elvis KRA (UFM); Aïcha MOUSSA (UICN Cameroun); KOUASSI Lucien (DGPRE CI); Mohammed BILA (CBLT).

**Après le rappel des objectifs**, et l'adoption de l'agenda de l'atelier, la session technique a débuté avec **des présentations en plénière**. Il s'agit notamment de :

- Présentation du Projet Bridge Africa, avec ses réalisations dans les deux bassins concernés en Afrique centrale et occidentale par Sandrine SANKARA BASSONON (Coordinatrice régionale du Projet Bridge Africa, UICN PACO) ;
- Introduction à la gestion des ressources hydriques transfrontalières par Éléonore BELEMLILGA (juriste de l'ABV) ;
- Cadre de la coopération transfrontalière dans l'Union de la rivière du Mano et mise en œuvre de la GIRE dans les pays du bassin de la rivière Mano par DOUMBIA Abdoulaye de l'UFM ;
- Coopération transfrontalière dans le cadre de la Commission du bassin du lac Tchad et mise en œuvre de la GIRE dans les pays du bassin de lac Tchad par BILA Mohamed de la CBLT ;
- Gouvernance des eaux partagées: aspects légaux ; par Juan Carlos SANCHEZ du Centre de Droit de l'Environnement de l'UICN basé à Bonn ;
- Hydro-diplomatie par Thibault RENOUX du Centre de Droit de l'Environnement de l'UICN basé à Bonn ;
- Système d'apprentissage de BRIDGE et sa méthodologie participative par Juan Carlos SANCHEZ ;
- Techniques de négociation par Thibault RENOUX ;
- Présentation du Bassin du Takong par Sandrine BASSONON ;
- Approches du partage des bénéfices par Isabelle FAUCONNIER ;
- Mise en œuvre des approches de partage des bénéfices dans les différents contextes de l'Afrique de l'Ouest par Isabelle FAUCONNIER ;
- Défis rencontrés dans le Bassin du Volta par Éléonore BELEMLILGA,

Des travaux de groupe ont été organisés pour mieux assimiler les concepts développés au cours des différentes présentations. Ces exercices ont permis aux participants de toucher du doigt les réalités vécues par les pays ayant des cours d'eau partagés, mais également de tester les connaissances acquises en s'appropriant de façon pratique non seulement les techniques de négociation, les approches du partage des bénéfices mais aussi les dispositions contenues dans les accords internationaux relatifs à l'environnement globalement et spécifiquement à l'eau. Ils ont par eux-mêmes pu déceler leurs faiblesses et leurs forces et comprendre tous les enjeux de ces différents types de processus.

**Les échanges** qui ont suivi les différentes présentations ont permis de partager les expériences et de relever des points essentiels dont entre autres :

- L'intégration dans les processus des facteurs d'appropriation et durabilité des plates formes de concertation qui sont mises en place dans les différents Bassins
- La nécessité de s'approprier les Principes généraux du droit international : (i) l'utilisation et la participation équitables et raisonnables ; (ii) l'obligation de ne pas causer de dommages significatifs ; (iii) la protection et la préservation des écosystèmes.

**Des recommandations ont été formulées :**

#### **A l'UICN**

- Appuyer les Etats en matière de renforcement des capacités de leurs experts en techniques de négociation, partage des coûts et bénéfices ;
- Etendre la concertation et le dialogue (mobilisation des acteurs et plates formes) à d'autres sous bassins du Bassin du Lac Tchad;
- Sensibiliser et accompagner les pays pour la mise en œuvre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux;
- Sensibiliser les organismes de Bassin à l'usage de l'hydro diplomatie.

#### **Aux Etats, organismes de bassins et PTF**

- Impliquer davantage les parlementaires et les acteurs de la société civile dans les processus de GIRE dans les bassins;
- Envisager des sessions de formations en matière de d'hydro diplomatie, techniques de négociations et partage des coûts et bénéfices.

#### **CBLT, Parlementaires et UICN**

- Poursuivre le plaidoyer auprès des pays n'ayant pas ratifié la Charte de l'eau du bassin du Lac Tchad.

#### **Aux Etats, Organismes de bassins et Société civile**

- S'approprier des outils sur le partage des coûts et des bénéfices

Aux termes des travaux, les participants ont remercié et félicité les principaux initiateurs et organisateurs de la rencontre à savoir l'UICN et le Ministère des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire et ont souhaité que les recommandations formulées soient effectivement mises en œuvre.

Fait à Abidjan le 07 octobre 2015